

Encore une fois, le Gouvernement devrait reconnaître ses responsabilités puis éviter toute tension dans ses relations avec aucun gouvernement provincial. Pourquoi provoquer une tension des relations quand il y aurait un autre moyen de s'y prendre? Pourquoi ne pas retirer ce projet de loi pendant un certain temps, afin de rencontrer les autorités de la Colombie-Britannique et tâcher d'en venir à une entente? Si, de l'avis du Gouvernement, la question est tellement sérieuse, pourquoi ne procède-t-il pas de cette façon? En d'autres matières, il n'agit jamais autrement; pourquoi pas en ce cas-ci? J'invite fortement le Gouvernement à retirer provisoirement le projet de loi, afin de pouvoir étudier la question avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, je n'aurai pas grand temps pour examiner le projet de loi avant l'heure des bills d'initiative privée. J'estime, cependant, que je devrais profiter de chaque minute qu'on m'accorde, sans perdre de temps.

J'estime, pour ma part, que le bill n° 3, maintenant à l'étude, est l'une des mesures les plus importantes et les plus graves de conséquences dont la Chambre ait été saisie depuis des années. J'ai dit "l'une des plus importantes"; et je l'affirme en toute sincérité. On croit parfois que nous, les créditistes, luttons contre le bill simplement afin de prêter notre appui au gouvernement de la Colombie-Britannique, qui se trouve être un gouvernement créditiste et que nous agissons ainsi sans considérer si ce gouvernement a tort ou raison.

Je ne nie aucunement que nous subissons, dans une certaine mesure, l'influence (je dis "dans une certaine mesure") de notre désir de voir traiter équitablement un gouvernement qui nous intéresse plus spécialement, surtout depuis que les ministres libéraux des provinces de l'Ouest montrent depuis des années que leur rôle ici à la Chambre consiste surtout à faire des insinuations malveillantes contre leurs propres provinces et à les calomnier. On l'a déjà fait si souvent que je puis citer des exemples, si on insiste. Si je dis cela, c'est parce certains ministres,—pas tous,—ont parfaitement démontré que tel est leur état d'esprit, qu'ils ont reçu du ciel l'ordre d'être ici aux seules fins de calomnier, de diffamer leurs propres provinces et de leur susciter des obstacles.

D'autre part, notre groupe a amplement démontré au cours des années que nous sommes toujours prêts à lutter pour que justice soit rendue à toutes les provinces du Canada, indépendamment de leurs couleurs politiques, ainsi que tout groupement ou tout citoyen du pays. Quiconque consultera le

compte rendu des délibérations de la Chambre des communes constatera qu'en plusieurs occasions les créditistes siégeant ici ont lutté plus énergiquement en faveur d'une autre province que les députés mêmes de cette province à propos des questions portant sur la compétence provinciale. Je puis également en fournir des preuves.

Au cours du débat qui s'est déroulé jusqu'ici sur le bill n° 3, le parti créditiste s'est élevé contre l'arrogance croissante du parti libéral et son indifférence de plus en plus marquée à l'égard des droits des provinces secondaires et des particuliers, contre un gouvernement qui a vieilli au pouvoir, qui est devenu suffisant, indifférent à cause de sa forte majorité et ses longues années au pouvoir. Voilà ce que nous avons combattu et il importe au plus haut point que les Canadiens sachent où nous voulons en venir.

Je ne peux m'empêcher de me demander, avec bien d'autres députés, jusqu'à quel point le Gouvernement aurait agi différemment si c'était le gouvernement de Québec qui avait négocié avec une société américaine un accord prévoyant l'emménagement de 3 millions de pieds-acre d'eau dans un coin du Québec afin d'empêcher le gaspillage de cette eau et de l'utiliser pour alimenter des centrales électriques en aval, partie de cette électricité devant revenir au Canada.

Qu'on y songe bien. Je suis tout prêt à dire en toute responsabilité que la situation aurait été bien différente. On se serait peut-être lancé le gant, pour la forme, comme cela s'est produit justement lorsque le premier ministre a lancé le gant à M. Duplessis qui l'avait défié à propos des accords fiscaux. Et qu'est-il arrivé? Le premier ministre est allé rencontrer M. Duplessis dans la province de Québec et il a cherché à résoudre de façon satisfaisante ce problème difficile, en quoi j'estime qu'il avait raison. C'est par là qu'on aurait dû commencer. Je le répète: s'il s'était agi de Québec au lieu de la Colombie-Britannique, la situation n'aurait-elle pas été bien différente?

M. C. E. Johnston (Bow-River): Les libéraux détiennent plus de sièges dans Québec.

M. Low: Je suis parfaitement sûr qu'on n'aurait absolument rien vu de l'arrogance ni du mépris absolu des droits régionaux qu'on affiche en l'occurrence, s'il s'était agi de la province de Québec, ou de celle du Manitoba ou encore de Terre-Neuve. Les égards auxquels on peut s'attendre du gouvernement actuel pour les droits d'une province sont en raison directe du nombre de suffrages que les libéraux ont obtenus dans la province aux dernières élections fédérales ou provinciales.